

Affaire 03-010426
Rapport d'orientations Budgétaires 2026

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 26 mars 2026 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **24**

Absents : 04

Procurations : 01

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : Mhedi MAURER



LE MAIRE,

Johnny PAYET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 01 AVRIL
2026

L'an deux mille vingt-cinq le 01 AVRIL à DIX-HUIT HEURES le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :

PAYET Johnny Maire
FAUSTIN Jean Yves 1^{er} adjoint
IGOUFE Sabine 2^{ème} adjointe
DAMOUR Jean Claude 3^{ème} adjoint
THIBURCE Héliette 4^{ème} adjointe
RIVIERE Alain 5^{ème} adjoint
DALLEAU Gina 6^{ème} adjointe
PAYET Mickael 7^{ème} adjoint
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale
JULIE Willy Conseiller Municipal
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale
FOSSY Bernard Conseiller Municipal
LAURET Blandine Conseillère Municipale
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale

ABSENT(S) :

MOGALIA Mélissa 8^{ème} adjointe
ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roselyne Conseillère Municipale

PROCURATION(S) :

ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale à PAYET Johnny

Publicité faite le 08/04/2026

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20260401-DCM03-010426-DE
Date de télétransmission : 03/04/2026
Date de réception préfecture : 03/04/2026

Affaire 03-010426

Rapport d'Orientations Budgétaires 2026

Le Maire rappelle que l'exercice budgétaire 2026 est le premier du mandat 2026-2032. Il s'inscrit dans un contexte géopolitique international instable dont les répercussions nationales et locales imposent une vigilance accrue. Cet exercice marque la continuité des engagements pris par la collectivité, prolongeant la dynamique d'investissements de 66 millions d'euros réalisés sur la période 2020-2026. La nouvelle mandature amorce ainsi un cycle d'équipement tourné vers l'amélioration constante du cadre de vie des administrés.

Malgré des contraintes exogènes, la commune maintient ses priorités en faveur du lien social et de l'optimisation des services publics. La perspective d'atteindre 10 000 habitants à l'horizon 2030 nécessite un ajustement permanent de l'organisation administrative et une anticipation des besoins en matière de sécurité, de scolarité et d'attractivité territoriale.

À ce titre, l'évolution du cadre national relatif aux Parcours Emploi Compétences (PEC) pèsera de manière significative sur les charges de personnel en 2026. Le désengagement de l'État, tant sur le volume des contrats que sur les taux de prise en charge, se traduit par une baisse drastique des effectifs aidés, passant de 66 contrats en 2025 à une prévision de 16 à 20 contrats pour l'exercice à venir. Afin de garantir l'exigence de qualité des politiques publiques, notamment pour les affaires scolaires et les services techniques et environnement, la collectivité a d'ores et déjà intégré cette transition dans sa planification budgétaire.

Dans la continuité de la précédente mandature, la commune poursuit son programme d'aménagement du territoire avec des opérations structurantes en cours ou programmées dès ce premier semestre, telles que la finalisation de requalification des espaces publics du Cœur de Ville, le Village Bien-Être et la modernisation des voiries communales. Le développement d'infrastructures adaptées aux besoins futurs demeure une priorité sur l'ensemble des secteurs sociaux, éducatifs, culturels et sportifs.

L'analyse prospective confirme la capacité de la commune à soutenir ses investissements, en dépit des incertitudes sur les dotations d'État et de la clôture du programme opérationnel FEDER 2021-2027. La maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'évolution positive des ressources fiscales, marquée notamment par une augmentation de 1,2 million d'euros de l'Octroi de mer, ont permis de consolider les indicateurs financiers.

Si le remboursement de la dette mobilise une part importante de la trésorerie jusqu'en 2028, la structure de l'endettement communal repose majoritairement sur des produits financiers à court terme liés au préfinancement des subventions. Cette stratégie limite les engagements de long terme de la collectivité : sur douze lignes de financement, seules quatre dépassent vingt années de remboursement pour un encours de 4 millions d'euros. La collectivité peut d'ailleurs se prévaloir d'une absence d'endettement sur des équipements majeurs comme la piscine, la médiathèque ou le stade, libérant ainsi des marges de manœuvre pour les projets futurs, notamment sur le bâti scolaire, priorité affichée du projet de mandature.

La philosophie de gestion demeure stable tout en s'orientant vers une stratégie de désendettement à long terme. Les objectifs prioritaires consistent à répondre au défi de la croissance démographique pour assurer l'épanouissement de tous les administrés, tout en conservant une rigueur budgétaire renforcée par la prudence qu'impose le contexte actuel.

Comme lors du mandat précédent, chaque nouveau projet fera l'objet d'une recherche systématique de cofinancements, en mobilisant les Fonds européens, le Fonds Vert ou le programme ACTEE pour la sobriété énergétique. La commune finalisera cette année son partenariat avec le Département de La Réunion dans le cadre du Pacte Département et Territoire et restera attentive aux appels à projets de l'Agence Nationale du Sport et de l'État pour financer la réhabilitation des équipements sportifs, la sauvegarde du patrimoine bâti et la dynamisation économique du territoire. Plus généralement, l'attention sera portée à tout appel à projets national, régional, départemental ou intercommunal permettant de réaliser les actions inscrites dans la feuille de route du mandat.

BUDGETS VILLE ET ANNEXES

Préambule

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le rapport d'orientations budgétaires (ROB) est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la Ville.

L'article 107 de la loi n°1015-991 du 07 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux.

Aussi, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Maire et ses collaborateurs sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au préfet du Département mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n°2016*841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre au conseil municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif voire au-delà pour certains projets. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.

Le budget 2026 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population palmyrienne, tout en intégrant un contexte économique international et national incertain ainsi que de la situation régionale.

Comme pour le rapport d'orientations budgétaires proposé les années précédentes, la rétrospective financière sur 3 ans permet de mesurer l'évolution des grands équilibres budgétaires de la commune, l'objectif consiste, d'une part, à diagnostiquer rapidement les risques encourus, d'autre part à renforcer la définition d'une stratégie financière pluriannuelle.

Le rapport qui vous est proposé d'examiner présente les éléments du contexte national et international et un focus sur la loi de finances 2026 (I), socle de rétrospectives budgétaires dans lesquels s'inscrivent le projet du budget 2026 (II), qui conformément aux dispositions de la loi NOTRe, est enrichi de développements consacrés aux enjeux de la dette.

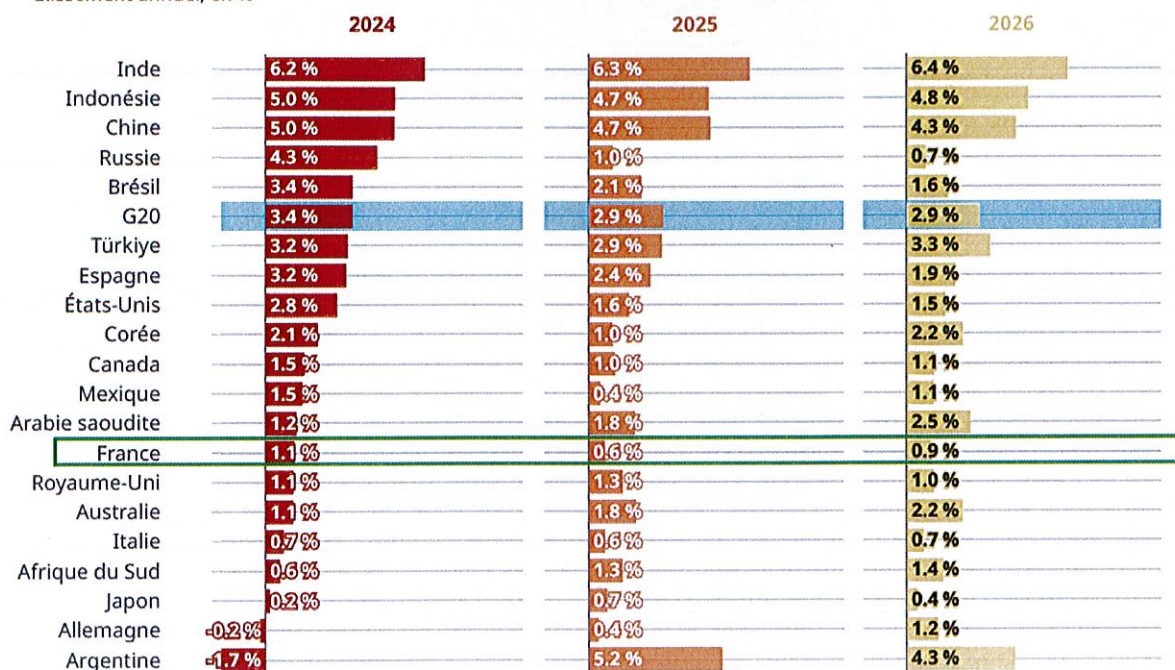
Enfin, il présente les propositions d'actions pour 2026 (III).

I. Contexte économique international, national et local

L'économie mondiale est dans une phase de transition délicate. Si elle fait preuve d'une certaine résilience, notamment dans les économies émergentes, elle reste vulnérable, sous l'effet de l'ampleur des obstacles aux échanges et du durcissement des conditions financières.

Croissance du PIB réel pour 2024 et projections pour 2025 et 2026

Glissement annuel, en %



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, juin 2025, numéro 1.

1. Conjoncture économique mondiale : une dynamique de reprise modérée et hétérogène dans un contexte d'instabilité géopolitique

L'analyse de la conjoncture internationale révèle une dynamique de croissance mondiale modeste et hétérogène, fragilisée par l'instabilité géopolitique. Si le Fonds Monétaire International (FMI) a revu ses prévisions à la hausse avec une croissance anticipée de 3,0 % en 2025 et 3,1 % en 2026, d'autres institutions comme la Banque Mondiale affichent une prudence accrue. Ces dernières redoutent une activité atone de l'ordre de 2,5 % pour 2025, ce qui représenterait le niveau le plus bas hors période de récession depuis 2008. Ce ralentissement impacterait prioritairement les économies nord-américaines, le Mexique et la Chine. Par ailleurs, l'ampleur des conséquences des conflits au Moyen-Orient sur la fluidité des échanges commerciaux internationaux demeure une variable d'ajustement majeure et difficilement quantifiable à ce jour.

Sur le front des prix, des tensions inflationnistes persistent au sein de plusieurs économies. Le renforcement des barrières douanières dans certains États pourrait alimenter une nouvelle hausse des coûts des échanges, bien que ce phénomène soit partiellement tempéré par la stabilisation des cours des matières premières. Pour l'ensemble des pays du G20, l'inflation globale annuelle devrait néanmoins poursuivre son reflux, passant de 6,2 % à 3,6 % en 2025, pour atteindre 3,2 % en 2026.

Face à ces incertitudes, les autorités monétaires adoptent des trajectoires divergentes. La Banque Centrale Européenne (BCE) poursuit son cycle d'assouplissement afin de soutenir une croissance européenne fragile. À l'inverse, d'autres institutions, au premier rang desquelles la Réserve Fédérale Américaine (FED), conservent une posture plus restrictive en raison d'une inflation structurelle plus résiliente.

L'une des menaces les plus importantes pour l'économie mondiale réside dans l'escalade des tensions commerciales et le retour du protectionnisme. Les hausses des droits de douane, en particulier de la part des États-Unis sur les importations chinoises et européennes, perturbent les chaînes d'approvisionnement et pèsent sur la croissance.

Chiffres clés

Projections de croissance du PIB mondial pour 2025
3,0 %

Projections de croissance du PIB mondial pour 2026
3,1 %

Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient continuent de faire peser un risque sur les prix de l'énergie et la stabilité économique mondiale. Dès le mois d'avril 2026, les prix de l'énergie subiront une inflation forte, sans perspective de retour à la normal pour l'heure.

Inflation globale annuelle pour 2025
3,6 %

Inflation globale annuelle pour 2026
3,2 %

2. Croissance de la zone euro : une reprise graduelle sous l'influence de facteurs de fragilité persistants

L'atténuation des pressions inflationnistes et l'assouplissement de la politique monétaire ouvrent des perspectives de croissance plus favorables pour la zone euro. Néanmoins, l'horizon économique reste grevé par des risques géopolitiques majeurs, des tensions commerciales accrues et des défis budgétaires internes, particulièrement prégnants pour certains États membres dont la France.

Après une croissance modeste de 0,8 % en 2024, le Produit Intérieur Brut (PIB) de la zone euro devrait progresser de 1,3 % en 2025. Cette accélération repose essentiellement sur le rebond de la demande intérieure, soutenu par la consommation des ménages et la détente progressive des conditions monétaires opérée par la Banque Centrale Européenne (BCE). Toutefois, l'intensification des différends commerciaux avec les États-Unis et la Chine pourrait engendrer une correction négative du PIB de l'ordre de 0,2 % sur les exercices 2025 et 2026.

Sur le front des prix, la trajectoire de désinflation se confirme, avec une stabilisation attendue à proximité de l'objectif cible de 2 %. À titre d'illustration, l'inflation annuelle s'est établie à 2,0 % en juin 2025, tandis que l'inflation sous-jacente, excluant l'énergie et l'alimentation, s'est stabilisée à 2,3 % en juillet 2025. Cette dynamique permet à la BCE de poursuivre son cycle de baisse des taux directeurs, avec une perspective de 1,5 % d'ici la fin de l'année, afin de stimuler l'investissement et la consommation.

Le marché du travail européen démontre une résilience notable, affichant un taux de chômage en retrait à 6,2 % en juin 2025. En parallèle, les efforts d'assainissement des finances publiques se poursuivent au sein de l'Union. Le déficit public agrégé de la zone euro devrait refluer à 2,9 % en 2025, puis à 2,8 % en 2026. Cette situation demeure toutefois contrastée selon les trajectoires nationales, la France faisant l'objet d'une attention particulière en raison d'un déficit public dont la réduction s'avère plus complexe que chez ses partenaires européens.

3. Une croissance ralentie en France

L'activité économique nationale est marquée par une atonie de la consommation des ménages, traditionnellement moteur de la croissance française. Le maintien d'un taux d'épargne élevé témoigne d'un attentisme persistant des foyers, pesant sur la dynamique globale de la demande intérieure.

Pour l'exercice 2025, les perspectives macroéconomiques s'orientent vers une croissance sensiblement plus faible que celle observée lors des exercices précédents. La Banque de France projette ainsi une progression du Produit Intérieur Brut (PIB) limitée à 0,6 % en moyenne annuelle. Ce ralentissement conjoncturel devrait toutefois laisser place à une reprise plus ferme en 2026, avec une prévision de 1,0 %, à la faveur d'un redressement attendu de la consommation privée et d'un raffermississement de l'investissement.

Parallèlement, la trajectoire de désinflation se confirme de manière significative par rapport aux niveaux enregistrés en 2023 et 2024. L'indice des prix à la consommation (IPC) affiche une progression contenue de 1,0 % sur un an en juillet 2025. Malgré cette stabilisation des prix, la question du pouvoir d'achat demeure centrale : la dynamique

des salaires réels reste un enjeu de vigilance, avec une augmentation projetée de la masse salariale réelle de 0,6 % pour l'année 2025.

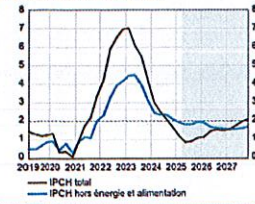
PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

	2023	2024	2025	2026	2027
PIB réel	1,6	1,1	0,6	1,0	1,2
	0,5	0,0	-0,1	-0,2	-0,1
IPCH	5,7	2,3	1,0	1,4	1,8
	0,0	0,0	-0,3	-0,2	-0,1
IPCH hors énergie et alimentation	4,0	2,3	1,9	1,7	1,6
	0,0	0,0	0,1	-0,1	-0,2
Taux de chômage (BIT, France entière, % de la population active)	7,3	7,4	7,6	7,7	7,4
	0,0	0,0	-0,2	-0,1	0,0

Sources : Insee pour 2023 et 2024 (comptes nationaux trimestriels du 28 mai 2025, non publiés lors de la finalisation de l'exercice de prévision Eurosystem), projections Banque de France sur fond bleu (réalisées à partir des comptes nationaux trimestriels du 30 avril 2025).

IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)

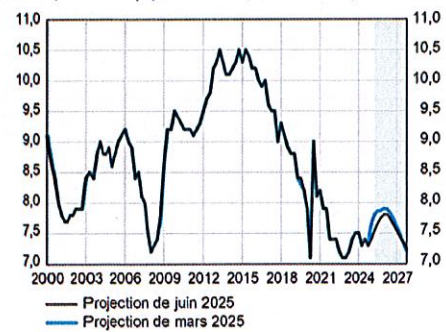


Note : IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé
Sources : Insee jusqu'au premier trimestre 2025, projections Banque de France sur fond bleu.

Le marché du travail montre des signes de stagnation. Le taux de chômage au sens du BIT est resté stable au premier et deuxième trimestre 2025, à 7,5 % de la population active. L'emploi salarié est également quasi-stable, avec une perte de près de 21 000 postes au premier trimestre 2025, dans le sillage d'une croissance du PIB faible.

Taux de chômage

(au sens du BIT, en % de la population active, France entière)



Sources : Insee jusqu'au premier trimestre 2025, projections Banque de France sur fond bleu.

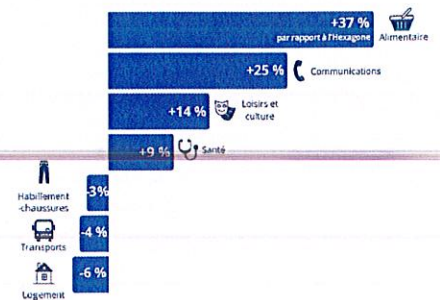
En France, le déficit public reste une préoccupation majeure, avec une dette publique qui atteint 113,9 % du PIB au premier trimestre 2025.

4. Le contexte local

L'économie réunionnaise traverse en 2025 une phase de ralentissement marquée, caractérisée par une dégradation du climat des affaires et une inflation structurellement supérieure à la moyenne nationale. Après une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) en volume de 1,7 % en 2023, l'activité a fortement décéléré pour s'établir à 0,5 % en 2024. Le premier trimestre 2025 confirme cette tendance : l'Indicateur du Climat des Affaires (ICA) publié par l'IEDOM a reculé de 4,4 points pour atteindre 89,2, se positionnant nettement en deçà de sa moyenne de longue période. Ce fléchissement a été accentué par le passage du cyclone Garance, dont l'impact a perturbé l'activité de près d'une entreprise sur deux.

Les services de santé, de communication et de loisirs coûtent aussi plus cher à La Réunion

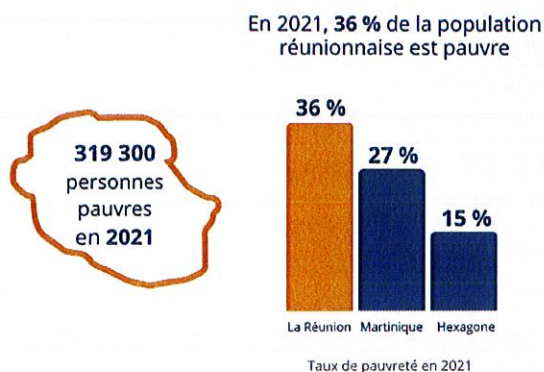
Les transports coûtent 4 % moins cher à La Réunion que dans l'Hexagone



Source : INSEE

L'inflation sur le territoire demeure un point de vigilance majeur. En janvier 2025, elle s'est établie à 2,1 % sur un an, contre 1,7 % dans l'Hexagone, sous l'effet conjugué de la hausse des prix de l'énergie et de la volatilité des produits alimentaires. Les écarts de prix avec la France métropolitaine persistent et tendent à se creuser : si le différentiel global est de 9 %, il culmine à 37 % pour les seuls produits alimentaires. Cette situation fragilise le marché local et grève lourdement le pouvoir d'achat des ménages.

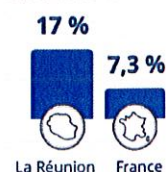
La pauvreté est bien plus élevée à La Réunion



Le tissu social réunionnais reste marqué par des fragilités structurelles profondes. Le taux de pauvreté s'établit à 36,1 % de la population, touchant 320 000 personnes, soit un niveau plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale (15 %). La grande pauvreté concerne 14 % des administrés, contre 2 % dans l'Hexagone, révélant un cumul de faibles revenus et de privations matérielles sévères.

Cette précarité est particulièrement prégnante dans les Hauts de l'île ainsi que dans les microrégions Est et Sud. Le marché de l'emploi, bien qu'en observation constante, affiche un taux de chômage de 17 %, soit plus du double du niveau hexagonal (7,3 %), affectant prioritairement les jeunes et les actifs peu qualifiés.

Taux de chômage au sens du BIT



La crise du logement constitue un autre défi majeur pour le territoire. Selon les estimations de la Fondation pour le Logement, plus de 143 000 personnes subissent des conditions de mal-logement, tandis que les besoins de construction sont évalués à 170 000 unités d'ici 2050 pour répondre à l'évolution démographique.

Dans ce contexte, les finances publiques locales sont soumises à une pression accrue. La fragilité de l'économie réunionnaise pèse directement sur les ressources des collectivités : la stagnation de la consommation et le tassement de l'activité limitent mécaniquement le dynamisme des recettes fiscales, notamment la part de TVA reversée, la taxe de séjour ou encore la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Parallèlement, la dépendance historique des collectivités ultramarines aux dotations de l'État rend le budget 2026 particulièrement vulnérable aux orientations nationales de réduction du déficit public. Pour La Plaine des Palmistes, ces éléments imposent une trajectoire financière prudente et une gestion optimisée des leviers de recettes et de dépenses.

Focus : Le cadre financier national : une trajectoire de maîtrise budgétaire confirmée par la Loi de Finances pour 2026

L'exercice budgétaire 2026 s'inscrit dans un cadre législatif rigoureux, dicté par l'impératif de redressement des comptes publics nationaux. La Loi de Finances pour 2026, adoptée par le Parlement et promulguée le 19 février 2026, sanctuarise les orientations financières de l'État pour l'année en cours. Ce texte intervient alors que la dette publique française s'établit à 3 350 milliards d'euros, soit 116 % du Produit Intérieur Brut (PIB), et que le déficit budgétaire atteint 5,8 % du PIB, excédant largement le seuil européen de 3 %. La charge de la dette représente désormais un poste de dépense annuel de 50 milliards d'euros, pesant structurellement sur les marges de manœuvre de la nation.

Le processus d'adoption de ce budget a été marqué par une instabilité institutionnelle sans précédent. Le projet initial, prévoyant un effort global de 28 milliards d'euros répartis entre baisses de dépenses et recettes fiscales nouvelles, a provoqué la chute du précédent gouvernement lors d'un vote de confiance. Le texte final, voté in extremis fin 2025, vise l'objectif de ramener le déficit public à 4,6 % à l'issue de l'exercice 2026.

Bien que la loi soit désormais en vigueur, le contexte politique sous l'égide du gouvernement actuel demeure sensible en raison de l'absence de majorité stable à l'Assemblée nationale. Cette situation laisse présager des débats complexes lors de l'examen de futures lois de finances rectificatives, où les arbitrages entre fiscalité, autonomie des collectivités et niveau de service public seront de nouveau au centre des tensions parlementaires. Pour les collectivités territoriales, et plus particulièrement pour les communes d'Outre-mer comme La Plaine des Palmistes, montre une stagnation des enveloppes nationales, couplée à un durcissement des critères d'éligibilité aux fonds de soutien, impose à notre collectivité une gestion rigoureuse et une anticipation accrue des ressources propres pour sécuriser le financement de nos projets structurants.

II. Socle de rétrospectives budgétaires dans lesquels s'inscrivent le projet du budget 2026

Les dépenses de fonctionnement évoluent sous l'effet de facteurs structurels maîtrisés, marqués par une progression des charges de personnel et une hausse contenue des charges à caractère général. Parallèlement, la Ville réaffirme son soutien au tissu associatif et à l'action sociale via le maintien des concours financiers au CCAS. Dans ce contexte, la collectivité poursuit une gestion rigoureuse et responsable, visant à pérenniser les grands équilibres budgétaires tout en garantissant un haut niveau de service public, en adéquation avec les besoins croissants de la population.

Les recettes de fonctionnement

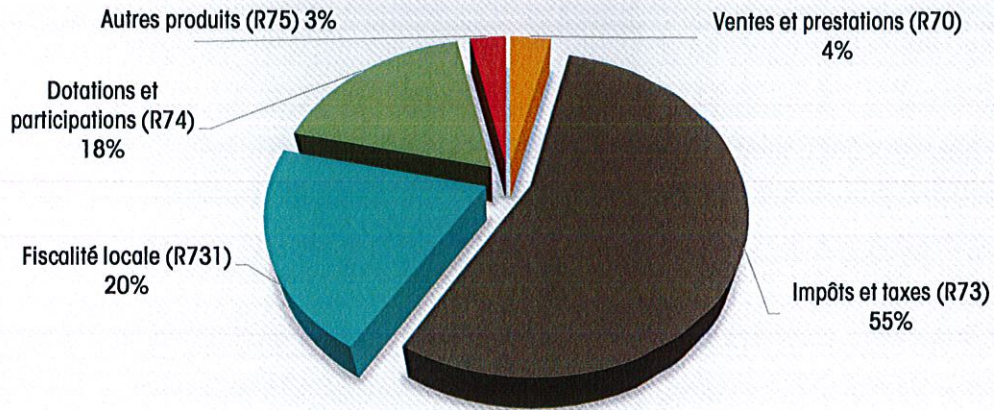
Les recettes réelles de fonctionnement affichent une dynamique de croissance robuste, avec une progression de 8,51 % en 2025 pour atteindre 14,9 millions d'euros. Cette évolution témoigne de la vitalité des ressources de la collectivité sur la période 2022-2025.

Les recettes réelles de fonctionnement progressent de + 8.51 % en 2025.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (RRF)

(En milliers d'€)	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	Evolution moyenne annuelle
RRF	12 861	12 355	13 813	14 989	
<i>Evol. %</i>		-3,93%	11,80%	8,51%	5,46%
Ventes et prestations (R70)	410	342	420	538	
<i>Evol. %</i>		-16,59%	22,81%	28,10%	11,44%
Impôts et taxes (R73)	7 035	6 557	7 164	8 196	
<i>Evol. %</i>		-6,79%	9,26%	14,41%	5,62%
Fiscalité locale (R731)	2 607	2 774	2 938	3 021	
<i>Evol. %</i>		6,41%	5,91%	2,83%	5,05%
Dotations et participations (R74)	2 496	2 377	2 358	2 689	
<i>Evol. %</i>		-4,77%	-0,80%	14,04%	2,82%
Autres produits (R75)	169	238	846	476	
<i>Evol. %</i>		40,83%	255,46%	-43,74%	84,19%
Atténuations de charges (R013)	144	66	56	54	
<i>Evol. %</i>		-54,17%	-15,15%	-3,57%	-24,30%
Produits financiers (R76)	0	0	0	10	
Produits exceptionnels (R77)	0	1	31	5	
Reprise amort. Dépréciation pro. (R78)	0	0	0	0	

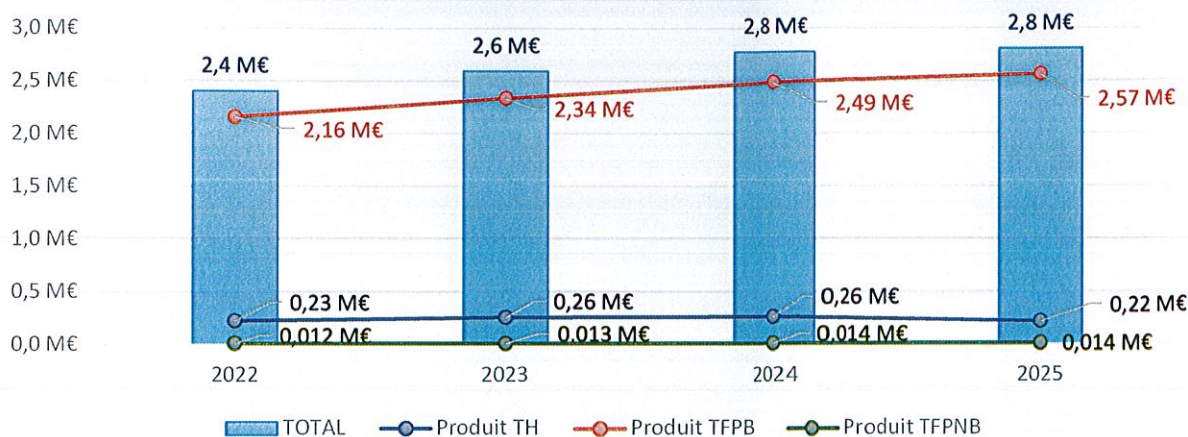
Structure des recettes en 2025



La fiscalité locale (chapitre 731)

Concernant la fiscalité locale (chapitre 731), les recettes sont passées de 2,4 millions d'euros à 2,8 millions d'euros, soit une hausse globale de 16,8 %. En 2025, les contributions directes progressent de 1,02 %, une évolution principalement portée par la revalorisation annuelle des bases décidée par l'État, le taux communal restant inchangé à 17 % pour la taxe d'habitation (résidences secondaires) et 47 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

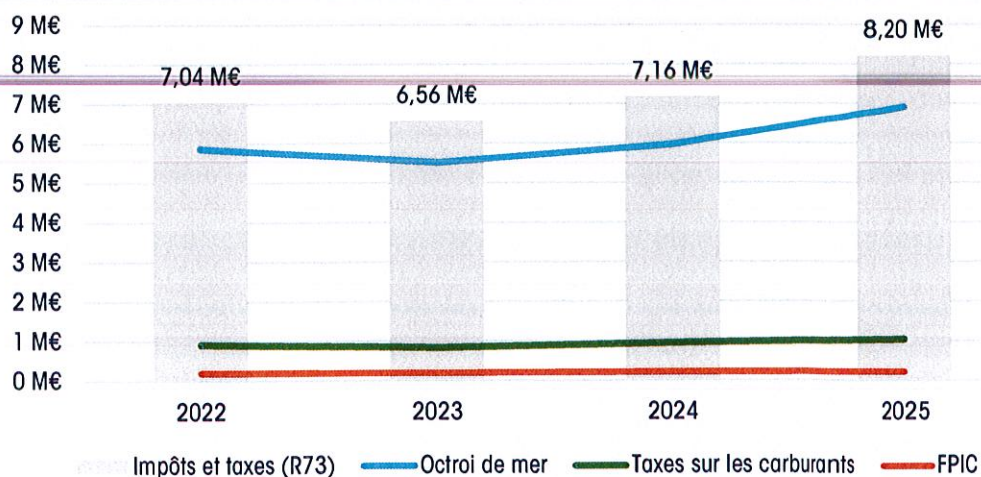
Impôts directs locaux	2022	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025
Base TH	1 336 483	1 525 001	1 567 385	1 291 259	
<i>Taux</i>	17%	17%	17%	17%	
Produit TH	225 331	257 115	264 261	217 706	-17,62%
Base TFPB	4 254 033	4 601 174	4 896 771	5 045 522	
<i>Taux</i>	47%	47%	47%	47%	
<i>Coeff correcteur</i>	159 541	172 597	183 723	189 335	
Produit TFPB	2 164 143	2 341 260	2 492 246	2 568 400	3,06%
Base TFPNB	30 656	32 694	34 338	33 712	
<i>Taux</i>	40%	40%	40%	40%	
Produit TFPNB	12 354	13 176	13 838	13 586	-1,82%
<i>AJUSTEMENTS ET ROLES COMPLEMENTAIRES</i>		- 17 976,00	5 912,00	4 820,00	
TOTAL	2 401 828	2 593 575	2 776 257	2 804 512	
<i>Evol.</i>	6,00%	7,98%	7,04%	1,02%	1,02%



Les impôts et taxes (chap. 73)

Le chapitre des impôts et taxes (chapitre 73) enregistre une hausse notable de 14,41 % en 2025. Cette performance est portée par la dynamique de l'octroi de mer, ressource stratégique pour la collectivité, qui progresse de 15,72 % sur le dernier exercice. La taxe sur les carburants présente également une orientation positive avec une hausse de 9,77 %.

Impôts	2022	2023	2024	2025
Impôts et taxes (R73)	7 035 176	6 557 087	7 163 768	8 196 137
<i>Evol. %</i>		-6,80%	9,25%	14,41%
FPIC	208 460	207 182	229 310	232 225
<i>Evol. %</i>		-0,61%	10,68%	1,27%
Taxes sur les carburants	918 526	835 537	948 258	1 040 873
<i>Evol. %</i>		-9,04%	13,49%	9,77%
Octroi de mer	5 868 506	5 514 368	5 969 591	6 907 937
<i>Evol. %</i>		-6,03%	8,26%	15,72%
Autres impôts et taxes	39 684	0	16 609	15 102

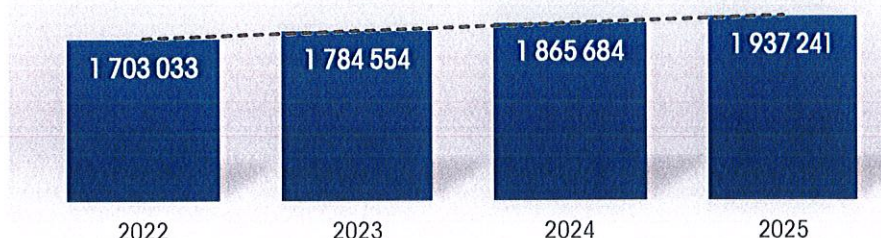


Les dotations, participations et subventions (R74)

Les dotations, participations et subventions (chapitre 74) s'inscrivent également en hausse de 14,04 % pour atteindre 2,69 millions d'euros. Ce résultat est notamment le fruit d'une progression de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), confortée par le dynamisme de la Dotation d'Aménagement des Communes d'Outre-Mer (DACOM) qui augmente de 6,50 %.

	2022	2023	2024	2025
Dotations et participations (74)	2 495 795	2 376 980	2 357 716	2 688 699
<i>Evol. %</i>		-4,76%	-0,81%	14,04%
74111 Dotation forfaitaire	895 991	982 996	917 080	926 945
<i>Evol. %</i>		9,71%	-6,71%	1,08%
741125 DACOM	807 042	801 558	948 604	1 010 296
<i>Evol. %</i>		-0,68%	18,35%	6,50%
Total DGF	1 703 033	1 784 554	1 865 684	1 937 241
<i>Evol. %</i>		4,79%	4,55%	3,84%
74718 Etat	276 988	294 058	234 058	453 871
7472 Région	26 548	0	0	0
7473 Départements	6 000	0	0	20 000
747888 Autres (CAF PARS)	321 698	220 608	204 033	214 708
74834 État – compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	26 651	2 229	2 316	43 643
Autres	134 878	75 531	51 625	19 235

Evolution de la dotation globale de fonctionnement DGF



Evolution des produits des services et domaines

Sur l'ensemble de la période 2022-2025, les recettes réelles de fonctionnement présentent une dynamique globalement positive, malgré un recul en 2023. La croissance est ensuite soutenue en 2024 et 2025, avec une progression globale axée principalement par les impôts et taxes.

Les ressources fiscales restent le pilier des recettes, avec une évolution régulière. Les dotations, participations et subventions apparaissent plus stables mais peu dynamiques. Enfin, certaines recettes comme les atténuations de charges sont en diminution continue.

La structure des recettes est globalement solide et en croissance, mais elle repose fortement sur la fiscalité, avec des postes secondaires plus instables.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (DRF)

(En milliers d'€)	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	Evolution moyenne annuelle
DRF	12 429	12 643	13 023	13 661	
<i>Evol. %</i>		1,72%	3,01%	4,90%	3,21%
Charges de personnel (012)	8 086	7 516	7 913	8 624	
<i>Evol. %</i>		-7,05%	5,28%	8,99%	2,41%
Charges à caractère général (011)	2 260	2 395	2 362	2 999	
<i>Evol. %</i>		5,97%	-1,38%	26,97%	10,52%
Atténuations de produits (014)	2	0	59	27	
<i>Evol. %</i>		-100,00%	0,00%	-54,24%	-51,41%
Autres charges courante (65)	1 992	2 328	2 244	1 806	
<i>Evol. %</i>		16,87%	-3,61%	-19,52%	-2,09%
Charges financière (66)	43	320	431	198	
<i>Evol. %</i>		644,19%	34,69%	-54,06%	208,27%
<i>Charges exceptionnelles (67)</i>	46	0	14	7	
<i>Dotations aux provisions dépréciation (68)</i>	0	84	0	0	

Les dépenses de fonctionnement

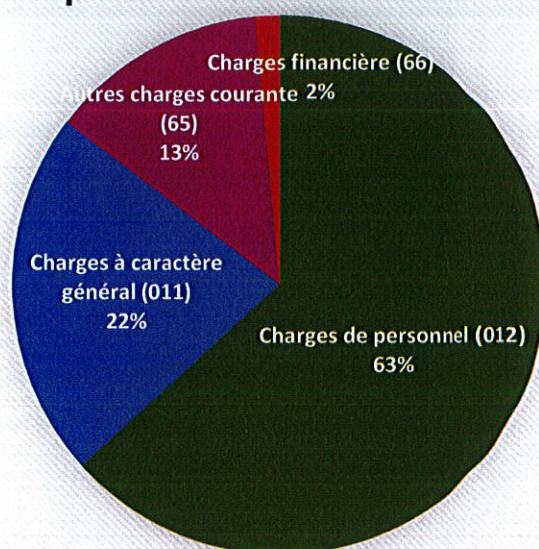
L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement témoigne d'une gestion rigoureuse et d'une volonté politique d'accompagner les administrés face aux crises successives. Sur la période 2022-2025, la progression moyenne annuelle des dépenses est contenue à 3,2 %. Cette trajectoire démontre la capacité de la collectivité à absorber les chocs exogènes tout en maintenant un niveau de prestations élevé. L'ajustement constaté en 2025 (+4,9 %) résulte principalement de l'application de mesures nationales obligatoires et de la hausse généralisée des coûts des fournitures et de l'énergie.

Les charges à caractère général s'élèvent à 2,99 millions d'euros. Ce poste subit de plein fouet l'impact de l'inflation mondiale sur les biens et services nécessaires au fonctionnement de la ville (entretien des bâtiments, voirie, restauration scolaire). Plutôt que de réduire la qualité des services, la collectivité a fait le choix de maintenir son niveau d'exigence pour l'entretien du cadre de vie, tout en optimisant chaque ligne de dépense pour limiter l'impact du coût des matières premières.

Parallèlement, la stratégie de maîtrise des coûts porte ses fruits sur les autres leviers de gestion. Les charges de gestion courante affichent une baisse significative de 19,5 %, signe d'une optimisation constante des subventions et des participations versées par la Ville. De même, les charges financières enregistrent un recul historique de 54,1 % en 2025, s'établissant à 198 000 euros. Ce résultat remarquable est le fruit d'une stratégie d'endettement dynamique et d'un pilotage fin de la trésorerie qui permet de dégager des marges de manœuvre pour l'avenir.

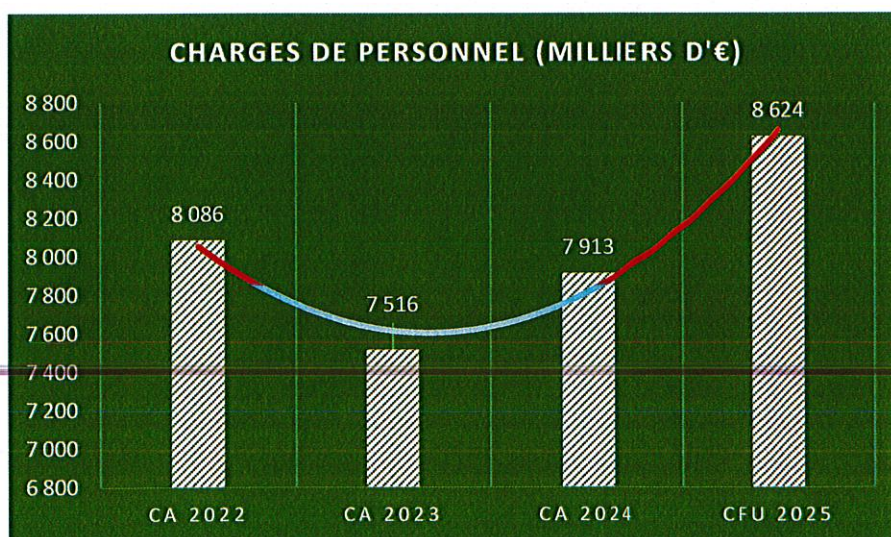
En résumé, si les dépenses de fonctionnement s'ajustent pour faire face à la réalité économique nationale, la structure budgétaire de la Ville reste solide. Les économies réalisées sur la gestion courante et les frais financiers viennent compenser les hausses mécaniques subies sur les salaires et les prix, garantissant ainsi la stabilité des équilibres financiers de la collectivité sans peser sur la fiscalité locale.

Répartition des DRF en 2025



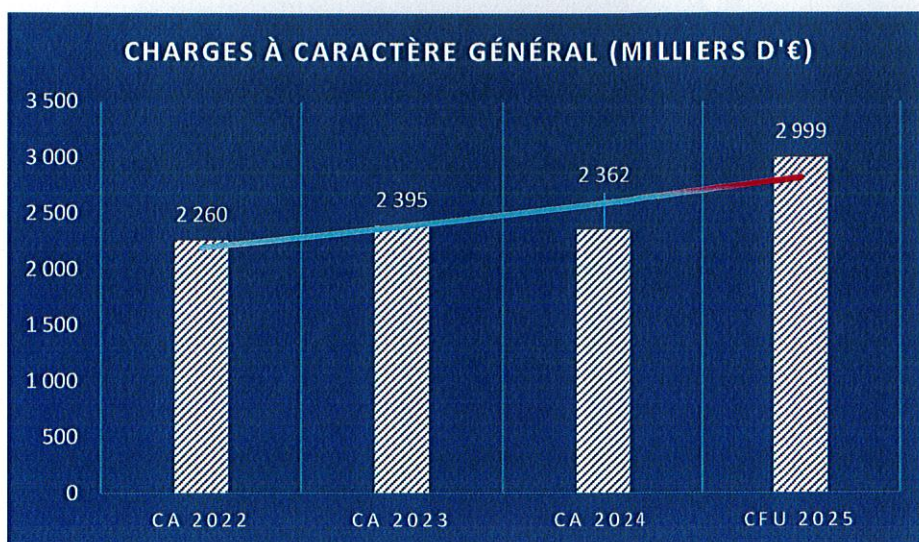
Les dépenses de personnel (chap. 012) augmentent de près de + 9 % par rapport à 2024.

Les charges de personnel, qui s'établissent à 8,6 millions d'euros en 2025, reflètent avant tout l'engagement de la municipalité en faveur de ses agents et de la qualité du service de proximité. Cette évolution de 8,99 % sur le dernier exercice intègre des décisions nationales de revalorisation du point d'indice et des cotisations, mais aussi une volonté locale de renforcer les équipes de terrain pour mieux répondre aux attentes des Palmiplainois. Il est à noter qu'en moyenne annuelle sur le mandat, cette progression reste maîtrisée à 2,41 %, illustrant une gestion prudente des ressources humaines sur le long terme.



Les charges à caractère général (chap. 011) augmentent de + 2 % par rapport à 2024.

Concernant les charges à caractère général (011), la Ville subit, comme l'ensemble des ménages français, les effets d'une inflation persistante sur les coûts de l'énergie et des matières premières. L'ajustement constaté en 2025 n'est pas le signe d'un relâchement de la dépense, mais bien la traduction d'un choix politique clair : celui de ne pas sacrifier l'entretien du patrimoine communal (écoles, voiries, bâtiments) ni la qualité des prestations offertes, malgré la hausse des prix des fournisseurs.



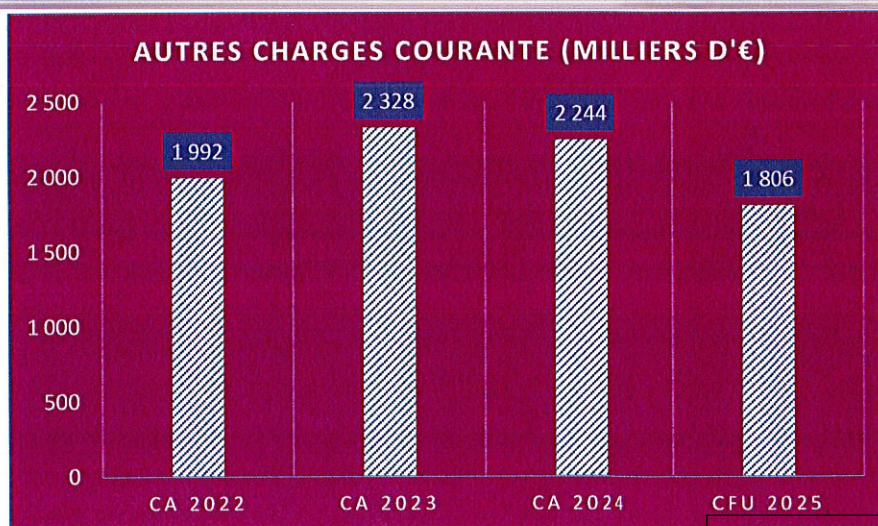
Les charges de gestion courantes (chap. 65)

Le chapitre des autres charges de gestion courante (chapitre 65), qui représente 13 % de nos dépenses réelles de fonctionnement, illustre la volonté de la municipalité de concilier solidarité territoriale et rigueur budgétaire. Sur les trois derniers exercices, ce poste affiche une trajectoire de maîtrise exemplaire avec une baisse continue, culminant par une réduction de 19,52 % en 2025. Cette dynamique est le résultat d'un travail d'ajustement fin de nos concours financiers aux besoins réels de nos partenaires.

L'accompagnement social demeure au cœur de nos priorités. La subvention versée au CCAS s'établit à 724 000 euros pour l'exercice 2025. Cette évolution par rapport à l'exercice précédent s'analyse comme un calibrage pragmatique et responsable : la dotation est désormais parfaitement corrélée aux besoins opérationnels du service et à la trajectoire de sa masse salariale, garantissant ainsi une efficacité maximale de l'aide sociale sans immobiliser de ressources excédentaires.

Parallèlement, la Ville assume ses obligations de sécurité civile avec une contribution au SDIS qui progresse de manière contenue (+6,6 % depuis 2023) pour atteindre 114 522 euros, assurant ainsi la protection de nos administrés.

Fidèle à ses engagements en faveur de la vie locale, la municipalité a fait le choix de renforcer son soutien au tissu associatif. Les subventions aux associations progressent ainsi de 508 000 euros à 542 000 euros en 2025. Cet effort financier soutenu démontre notre volonté de préserver le dynamisme social, culturel et sportif de La Plaine des Palmistes, moteur essentiel du bien-vivre ensemble.



Les charges financières : une stratégie de désendettement efficace et maîtrisée (chapitre 66)

Les charges financières de la collectivité, portées par le chapitre 66 et correspondant principalement aux intérêts de la dette, s'établissent à 198 000 euros pour l'exercice 2025. Ce poste enregistre une baisse remarquable de 54,13 % par rapport à l'exercice précédent, illustrant la pertinence de la stratégie de gestion active de la dette déployée par la municipalité.

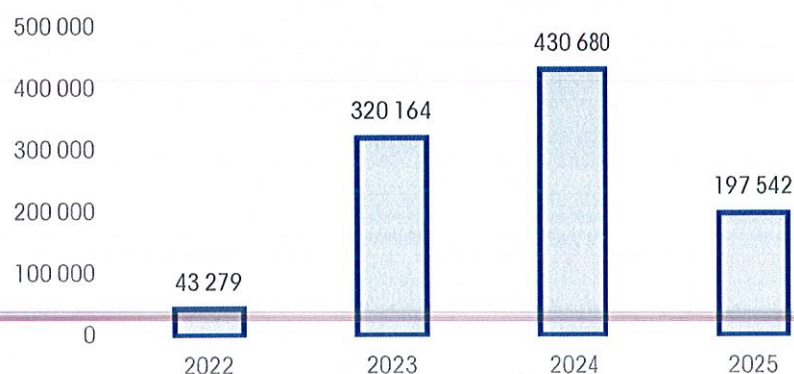
Les variations observées entre 2022 et 2024, marquées par une augmentation temporaire des intérêts, correspondent à la phase de mobilisation des financements nécessaires à la réalisation des grands équipements structurants du territoire (piscine, médiathèque, stade). Cette étape indispensable au développement de La Plaine des Palmistes a été pilotée avec une grande réactivité, permettant à la collectivité de financer ses ambitions tout en anticipant le reflux de la charge financière.

Le recul massif des intérêts en 2025 confirme que le pic d'endettement lié aux investissements majeurs est désormais derrière nous. Cette trajectoire descendante témoigne d'un pilotage fin de la trésorerie et d'une volonté claire de restaurer les marges de manœuvre budgétaires. En divisant par deux le coût de la dette en un seul exercice, la Ville démontre sa capacité à assumer ses engagements financiers passés tout en sécurisant sa santé financière pour les projets à venir.

L'évolution de ce chapitre souligne la solidité du modèle de gestion de la collectivité : un investissement fort au service des administrés, suivi d'une phase de consolidation rapide et efficace pour protéger l'épargne communale et la pérennité du budget local.

	2022	2023	2024	2025
Intérêts de la dette	43 279	320 164	430 680	197 542
<i>Evol. %</i>		639,77%	34,52%	-54,13%

Intérêts de la dette



III. L'INVESTISSEMENT

1) Les dépenses réelles d'investissement

Le tableau ci-après présente l'évolution des dépenses réelles d'investissement sur la période de 2022 à 2025.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (DRI)

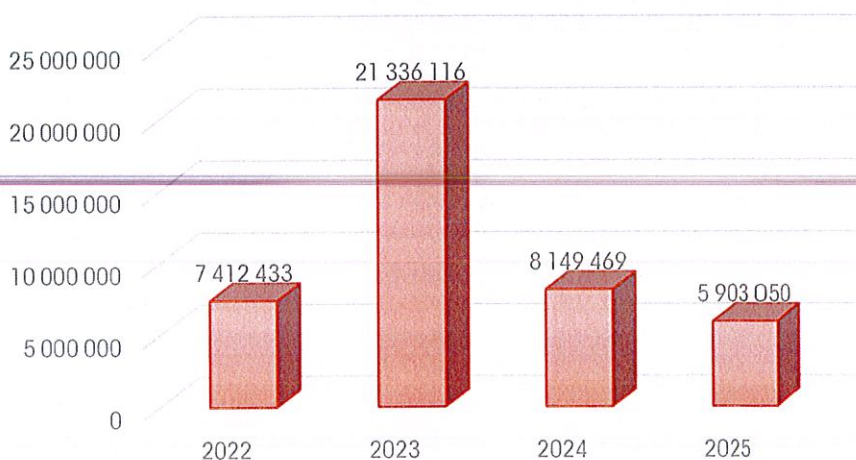
(En milliers d'€)	2022	2023	2024	2025	Evolution moyenne annuelle
DRI	8 582 966	23 801 462	12 485 448	12 666 730	
<i>Evol. %</i>		177,31%	-47,54%	1,45%	43,74%
Remboursement du capital de la dette	455 124	2 005 811	4 079 654	6 583 238	
<i>Evol. %</i>		340,72%	103,39%	61,37%	168,49%
Dépenses d'équipements	7 412 433	21 336 116	8 149 469	5 903 050	
<i>Evol. %</i>		187,84%	-61,80%	-27,57%	32,82%
Autres immobilisations financière (27)	636 160	459 535	256 325	180 441	
<i>Evol. %</i>		-27,76%	0,00%	-29,60%	-19,12%
Travaux en régie	79 249	0	0	0	

Après un pic d'activité exceptionnel en 2023 lié à la réalisation de grands projets structurants, les dépenses d'investissement se stabilisent à 12,6 millions d'euros en 2025.

Le remboursement du capital de la dette représente 6,6 millions d'euros en 2025 (écritures de régularisation comprise). Ce montant inclut le traitement de crédits relais, témoignant de la gestion active des financements de projets. Conformément aux dispositions de l'article L.1612-4 du CGCT, ces échéances sont intégralement couvertes par les ressources propres de la collectivité, garantissant l'équilibre budgétaire.

Les dépenses d'équipement, atteignant 5,9 millions d'euros, confirment le maintien d'un programme d'investissement soutenu. La décreue observée par rapport à 2023 s'explique par la livraison de chantiers majeurs, tels que la piscine municipale, permettant désormais de réorienter les marges de manœuvre vers de nouveaux cycles d'aménagement.

Dépenses d'équipements



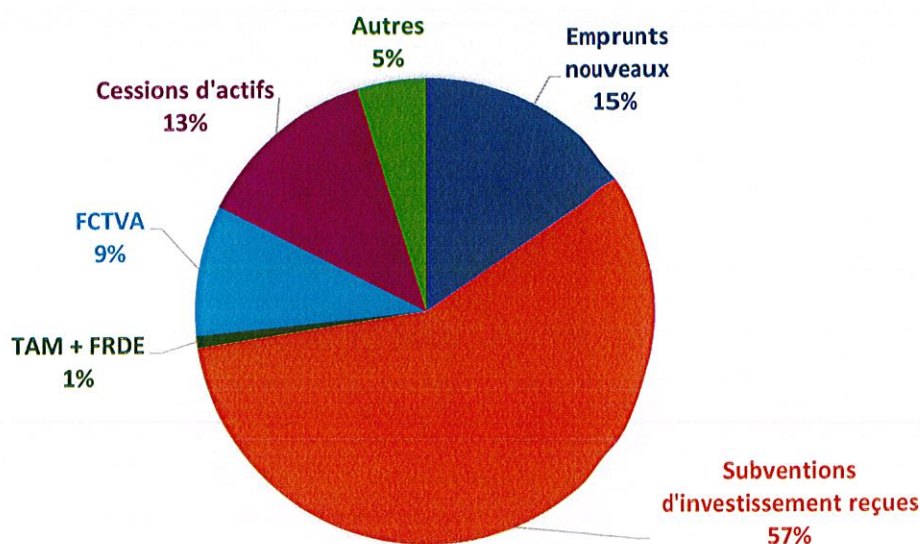
2) Les recettes réelles d'investissement

Le tableau ci-après présente l'évolution des recettes réelles d'investissement sur la période de 2022 à 2025.

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (RRI)

	2022	2023	2024	2025
RRI	11 123 149	20 564 639	13 233 289	7 644 665
<i>Evol. %</i>		<i>84,88%</i>	<i>-35,65%</i>	<i>-42,23%</i>
Emprunts nouveaux	7 890 341	13 069 486	550 000	1 181 885
Subventions d'investissement reçues	1 904 899	4 893 883	7 368 916	4 359 112
TAM + FRDE (fonds de roulement disponible d'exploitation)	172 969	244 854	400 980	66 869
FCTVA	423 993	719 769	3 297 667	692 735
Cessions d'actifs	712 836	1 601 106	615 425	978 324
Autres	18 111	35 540	1 000 300	365 741

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT EN 2025



Les ressources d'investissement s'établissent à 7,6 millions d'euros en 2025. La structure du financement a évolué vers une plus grande sélectivité : après une période de recours marqué à l'emprunt pour soutenir le pic de travaux (2022-2023), la collectivité privilégie désormais la mobilisation des subventions d'équipement (4,3 millions d'euros) et le retour du FCTVA.

Les cessions d'actifs et la recherche active de cofinancements extérieurs complètent ce dispositif financier. Si l'autofinancement reste un point d'attention, la réduction de l'endettement nouveau en 2024 et 2025 démontre une volonté de stabiliser la charge de la dette à long terme tout en préservant la capacité de réalisation des projets futurs.

Le niveau d'endettement du budget principal

Synthèse de la dette au 01/01/2026

Données au 1^{er} janvier 2025

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
10 244 398.53 €	1,99 %	6 ans et 7 mois	3 ans et 9 mois	10

Données au 1^{er} Janvier 2026 :

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
9 680 811 €	1.15%	5 ans et 9 mois	3 ans et 3 mois	12

Dettes par nature

Données au 1^{er} janvier 2025

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	9	8 755 772.53 €	1,38 %
Revolving non consolidés	1	1 488 626.00 €	5,55 %
Revolving consolidés		0.00 €	0,00 %
Dettes	10	10 244 398.53 €	1,99 %

Revolving disponibles	0.00 €
Dettes + disponibles	10 244 398.53 €

Dettes par nature

	Nombre de lignes	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	10	8 256 811 €	0.56%
Revolving non consolidés	2	1 424 000 €	4.56%
Revolving consolidés		0 €	0.00%
Total dettes	12	9 680 811 €	1.15%
Revolving - Disponibles		1 488 626 €	
Total dettes + disponibles		11 169 437 €	

Dettes par type de risque (avec dérivés)

Données au 1^{er} janvier 2025

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	8 725 772.53 €	85,18 %	1,37 %
Variable	1 518 626.00 €	14,82 %	5,55 %
Ensemble des risques	10 244 398.53 €	100,00 %	1,99 %

Données au 1^{er} janvier 2026

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	7 721 101 €	79.76%	0.37%
Variable	1 959 710 €	20.24%	4.24%
Ensemble des risques	9 680 811 €	100.00%	1.15%

Dettes par prêteur

Données au 1^{er} janvier 2025

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
Agence Française de Développement	4 685 772.53 €	45,74 %	
Agence France Locale	4 000 000.00 €	39,05 %	
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	1 488 626.00 €	14,53 %	0.00 €
Autres prêteurs	70 000.00 €	0,68 %	
Ensemble des prêteurs	10 244 398.53 €	100,00 %	-

Données au 1^{er} Janvier 2026

Prêteur	CRD	% du CRD	Disponible (Revolving)
Agence Française de Développement	4 205 101 €	43.44%	
Agence France Locale	3 486 000 €	36.01%	
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	1 424 000 €	14.71%	1 488 626 €
CAISSE D'EPARGNE	515 710 €	5.33%	
Autres prêteurs	50 000 €	0.52%	
Ensemble des prêteurs	9 680 811 €	100.00%	1 488 626 €

Une trajectoire de désendettement volontariste et maîtrisée

L'analyse de la structure de la dette au 1^{er} janvier 2026 confirme l'efficacité de la stratégie financière adoptée par la municipalité. L'encours de la dette a enregistré une diminution très nette, passant de 10 244 398,53 € au 1^{er} janvier 2025 à 9 680 811 € au 1^{er} janvier 2026. Cette évolution favorable démontre que les objectifs de remboursement ont été scrupuleusement respectés, en dépit des décalages conjoncturels liés à l'encaissement de certaines subventions.

L'optimisation des conditions financières au service du contribuable

Au-delà de la baisse de l'encours, la collectivité a mené un travail de fond sur le coût de sa dette. Le taux moyen pondéré de l'ensemble des emprunts a ainsi été réduit de manière spectaculaire, passant de 1,99 % au 1^{er} janvier 2025 à 1,15 % au 1^{er} janvier 2026. Cette performance financière est le fruit d'une gestion active des lignes de crédit, privilégiant les taux fixes pour sécuriser le budget contre les variations de marché. Aujourd'hui, près de 80 % de la dette est ainsi protégée à un taux fixe moyen historiquement bas de 0,37 %. La diversification des partenaires bancaires, avec une présence majoritaire de l'Agence Française de Développement et de l'Agence France Locale, assure à la commune une assise financière solide et une crédibilité renforcée auprès des prêteurs institutionnels.

Une méthode de financement innovante et sécurisée pour l'avenir

La méthode de financement des investissements, reposant sur une utilisation optimisée des prêts relais, a fait ses preuves. En décaissant les fonds au plus proche de l'exigibilité des paiements et en assurant un remboursement rapide dès l'encaissement des subventions, la collectivité minimise mécaniquement la charge des intérêts. Pour l'exercice 2026, la commune confirme son ambition de solder les emprunts de court terme, notamment par le remboursement prévu d'une partie de l'encours de l'Agence France Locale. Cette gestion prospective, désormais internalisée au sein de la Direction des Ressources, permet d'ajuster en temps réel la trajectoire financière aux ambitions de la nouvelle mandature, garantissant ainsi un développement ambitieux de La Plaine des Palmistes dans un cadre budgétaire parfaitement sécurisé.

L'évolution de l'encours de la dette se présente ainsi :

Dette par année

	2026	2027	2028	2029	2030	2035
Encours moyen	7 373 016.22 €	5 050 021.19 €	3 121 455.72 €	2 584 533.30 €	2 200 655.47 €	948 181.96 €
Capital payé sur la période	3 987 367.66 €	502 066.28 €	958 477.99 €	383 472.51 €	384 180.16 €	118 478.26 €
Intérêts payés sur la période	136 728.21 €	105 317.44 €	28 764.13 €	15 795.15 €	14 309.89 €	8 638.11 €
Taux moyen sur la période	1.89%	1.93%	0.73%	0.59%	0.62%	0.88%

La trajectoire financière pour 2026

Les Piliers de Notre Approche Financière

La stratégie financière pour la mandature 2026-2032 repose sur cinq objectifs fondamentaux :

- Premièrement, l'engagement est réaffirmé de maintenir la stabilité des taux de fiscalité et des tarifs communaux pour protéger le pouvoir d'achat des habitants ;
- Deuxièmement, la trajectoire de désendettement est suivie rigoureusement : l'encours de la dette, qui était de 10,24 millions d'euros début 2025, est ramené à 9,68 millions d'euros au 1^{er} janvier 2026 ;
- Troisièmement, les recettes sont optimisées via une recherche active de cofinancements externes, notamment à travers le Fonds Vert et le programme ACTEE ;
- Quatrièmement, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement est renforcée pour dégager l'autofinancement nécessaire à nos projets ;
- Cinquièmement, l'effort d'équipement reste soutenu, prolongeant la dynamique de 66 millions d'euros investis sur la période 2020-2026.

Un Budget Consolidé par le Vote de la Loi de Finances

Le budget 2026 bénéficie désormais d'un cadre législatif stabilisé grâce au vote de la Loi de Finances 2026 par le Parlement. Cette étape majeure lève les incertitudes sur le niveau des dotations de l'État et permet d'ajuster précisément les prévisions de recettes. Les orientations budgétaires présentées constituent ainsi un plan d'action opérationnel et sécurisé pour répondre aux besoins d'un territoire en pleine croissance, qui prévoit d'atteindre 10 000 habitants à l'horizon 2030.

Cinq Années de Gestion Rigoureuse face aux Crises

Depuis 2020, la municipalité a fait preuve de résilience face aux chocs successifs : crise sanitaire, inflation et crise énergétique mondiale. Cette gestion saine a permis d'assainir les finances locales tout en conduisant un programme d'investissement massif. La commune peut aujourd'hui se prévaloir d'une absence d'endettement sur des infrastructures majeures comme la piscine, la médiathèque ou le stade, ce qui donne la flexibilité nécessaire pour lancer de nouveaux projets prioritaires pour les écoles et le cadre de vie.

2026 : Relever les Défis Structurels

Malgré un cadre national désormais fixé, l'exercice 2026 reste marqué par l'évolution des Parcours Emploi Compétences (PEC). Le désengagement de l'État se traduit par une baisse importante des effectifs aidés, passant de 66 contrats en 2025 à une prévision de 16 contrats en 2026. Afin de garantir la qualité constante des services publics, notamment pour les écoles et l'entretien de l'environnement, la ville a fait le choix d'assumer ce transfert de charge sur ses ressources propres.

Face à ces enjeux, la stratégie communale incarne la résilience :

- Amortir les chocs économiques pour préserver les services de proximité.
- Maîtriser durablement la dette, dont la structure repose majoritairement sur des produits financiers à court terme sécurisé par des subventions.
- Investir pour l'avenir via des opérations structurantes telles que la requalification du Cœur de Ville et le Village Bien-Être, afin de renforcer l'attractivité de notre territoire.

A. PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES ET STRATÉGIE DE RÉSILIENCE

L'exercice 2026 marque une étape majeure dans le développement de notre territoire. Grâce au vote de la loi de finances, nous disposons désormais d'un cadre partenarial clair avec l'État pour accompagner la croissance de la population. Cette nouvelle dimension conduit à adapter l'organisation des services, pour garantir la pérennité de nos services publics de proximité.

La stratégie budgétaire repose sur une gestion rigoureuse et proactive. Avec une progression maîtrisée des recettes et un pilotage fin de nos dépenses de fonctionnement, des marges de manœuvre nécessaires à l'ambition sont dégagées. Ce choix de gestion responsable permet de mobiliser un autofinancement prévisionnel de 1 million d'euros, garantissant la réalisation des projets structurants tout en protégeant l'épargne.

Avec un taux d'épargne brute solide de plus de 10 %, La Plaine des Palmistes démontre sa vitalité financière, se plaçant favorablement au regard des indicateurs nationaux. Cette excellente santé financière est le fruit d'une optimisation constante de chaque euro dépensé. Elle permet de réaffirmer un engagement fort envers les administrés : maintenir une qualité de service exemplaire, sans jamais solliciter davantage le contribuable par une hausse de la fiscalité locale.

En matière d'investissement, la commune continuera à faire preuve d'une grande agilité pour capter les financements extérieurs. En renforçant l'ingénierie sur des dispositifs d'avenir comme le Fonds Vert ou le programme ACTEE, la dynamique d'investissement engagée depuis 2020 se maintient, ce qui a déjà permis de mobiliser 66 millions d'euros pour transformer notre territoire.

Enfin, la politique de désendettement porte ses fruits et nous offre une liberté d'action retrouvée. Avec un encours de dette ramené à 9,68 millions d'euros au 1er janvier 2026, la trajectoire est exemplaire. Libérés du financement des grandes infrastructures structurantes déjà livrées et opérationnelles, la commune dispose aujourd'hui de tous les leviers pour bâtir sereinement les projets de demain, à l'image de la requalification de notre Cœur de Ville.

B. ORIENTATIONS PRÉVISIONNELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Conformément aux dispositions relatives au débat d'orientations budgétaires, cette section présente les hypothèses structurantes retenues pour l'élaboration du projet de budget 2026. Ces éléments chiffrés, par nature prévisionnels, sont soumis à l'examen du conseil municipal afin de définir la trajectoire financière de l'exercice à venir.

Des recettes réelles de fonctionnement portées par une stratégie d'équipement ambitieuse

Les recettes réelles de fonctionnement pour l'exercice 2026 sont projetées autour des 16 millions d'euros. Cette dynamique de ressources témoigne de la solidité du socle fiscal et de l'efficacité des politiques publiques menées sur le territoire.

Fiscalité indirecte : La fiscalité indirecte constitue la principale ressource de la collectivité. Une attention particulière doit être portée à l'évolution de l'octroi de mer, dont le produit prévisionnel est estimé à 7,3 millions d'euros. Cette progression, représentant une hausse notable de 1,2 million d'euros par rapport au début de la précédente mandature, est la conséquence directe de la stratégie d'investissement massive de 66 millions d'euros engagée par la commune entre 2020 et 2026. En modernisant les infrastructures, en soutenant la commande publique et en renforçant l'attractivité du territoire, la municipalité a généré une dynamique économique locale qui se traduit aujourd'hui par un accroissement de nos ressources fiscales.

Dans le cadre de ce projet de budget, la municipalité propose de maintenir, pour la dixième année consécutive, les taux des contributions directes à leur niveau de 2016. Le produit attendu repose uniquement sur l'évolution physique du territoire et l'actualisation annuelle des bases, préservant ainsi les ménages de toute pression fiscale supplémentaire.

Le projet de budget prévoit des dépenses réelles de fonctionnement de l'ordre de 15 millions d'euros, soit une évolution contenue à 3 % par rapport à l'exercice précédent.

Charges de personnel : un pilotage stratégique Les charges de personnel, projetées à 8,9 millions d'euros, constituent le premier poste de dépense. Cette prévision intègre des facteurs exogènes significatifs, notamment la hausse du taux de cotisation CNRACL pour 2026. La municipalité soumet au débat une stratégie de gestion des ressources humaines axée sur l'optimisation des compétences et le redéploiement interne pour faire face aux nouveaux besoins du territoire. Le débat devra toutefois intégrer l'ajustement des participations relatives aux contrats aidés (PEC). Le retrait progressif de l'État sur ce dispositif impose à la commune d'anticiper une perte de recettes de 200 000 euros, compensée par une gestion rigoureuse des autres postes.

Charges à caractère général et efficience de gestion : Le projet budgétaire propose de plafonner les charges à caractère général à 3,2 millions d'euros malgré un contexte inflationniste, notamment dans l'énergie. L'engagement de tous les agents, moteur d'une gestion résiliente, permet de rationaliser les achats et de maîtriser les coûts liés aux fluides et à l'énergie. Cette rigueur est indispensable pour dégager l'épargne nécessaire au financement des futurs projets.

Soutien à la cohésion sociale et à la vie locale : le maintien du lien social reste une priorité budgétaire, avec une enveloppe au chapitre 65 portée à 1,9 million d'euros. Le conseil est invité à débattre du renforcement du soutien au CCAS (750 000 euros) et au mouvement associatif (550 000 euros), piliers de la solidarité communale dans un contexte social exigeant.

Frais financiers et autofinancement : Les charges financières sont estimées à 150 000 euros. La trajectoire proposée permet de confirmer un virement prévisionnel d'1 million d'euros vers la section d'investissement. Ce niveau d'autofinancement, rendu possible par une gestion saine du fonctionnement, assure à la commune les moyens de poursuivre son cycle d'équipement sans recours excessif à l'emprunt.

C. ORIENTATIONS PRÉVISIONNELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe l'ensemble des opérations qui valorisent durablement le patrimoine de notre commune. Elle retrace les acquisitions de matériels, les constructions de bâtiments ainsi que le remboursement du capital de notre dette. Ces éléments, par nature prévisionnels, sont soumis aujourd'hui au débat afin d'ajuster nos ambitions pour l'année 2026. L'enjeu est de concrétiser les engagements pris pour le développement de la Plaine des Palmistes tout en garantissant la solidité de nos équilibres futurs.

Des dépenses d'équipement ambitieuses pour un territoire en expansion

La municipalité propose de maintenir un effort d'équipement soutenu pour répondre aux besoins d'une population qui tend vers les dix mille habitants à l'horizon 2030. Le montant total des dépenses réelles d'investissement pour 2026 est estimé à 20 millions euros. Cette enveloppe globale permet d'abord d'assurer le remboursement du capital de la dette pour un montant prévisionnel de 4.5 millions d'euros, confirmant ainsi notre stratégie de désendettement volontariste.

Le cœur de notre programmation repose sur les dépenses d'équipement directes qui sont estimés à 13 millions d'euros. Ce volume financier doit permettre de lancer ou de poursuivre des chantiers déterminants pour notre cadre de vie, notamment sur la poursuite de la requalification du Cœur de Ville et le déploiement du projet de Village Bien-être, deux piliers de notre attractivité territoriale. Nous prévoyons également des investissements majeurs pour la réhabilitation de nos groupes scolaires et la modernisation des équipements sportifs de proximité. Enfin, la préservation de notre patrimoine bâti et l'amélioration de la voirie communale restent des priorités quotidiennes avec des budgets dédiés aux travaux d'enrobés et de mise aux normes.

Une stratégie de financement optimisée par l'ingénierie de projet

Pour financer ces ambitions sans peser sur la fiscalité locale, la commune déploie une ingénierie financière performante afin de maximiser les aides extérieures. Le montant total des recettes réelles d'investissement est ainsi projeté à 7.5 M€. La force de notre budget repose sur notre capacité à mobiliser 5 millions d'euros de subventions, ce qui représente un taux de financement externe de près de 50 pour cent des dépenses d'équipement. Ce résultat est le fruit d'un travail constant auprès de nos partenaires que sont l'État, la Région, le Département et l'Europe.

L'autofinancement prévisionnel, directement issu des économies de gestion réalisées en section de fonctionnement, s'élève à une prévision de 1 millions euros. Cette épargne constitue notre premier levier d'autonomie financière. En complément, les dotations comme le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée apporteront un montant estimé de 1,1 M€. Concernant l'emprunt, une recette d'emprunt de 1,6 M€ est inscrite, au titre du prêt à phases de mobilisation pour l'opération de restructuration des espaces publics du Cœur de Ville.

Le programme d'investissement pour 2026 démontre que gestion rigoureuse et stratégie importante d'équipement peuvent coexister. Il appartient désormais au conseil municipal de débattre de ces orientations pour confirmer la trajectoire de développement de La Plaine des Palmistes.

Chiffre prévisionnel du BP 2026, variation et prospectives

Chiffre prévisionnel 2026 en fonctionnement :

Chapitre	Intitulé	Budget 2025 (€)	Projection Budget 2026 (€)	Variation (€)
I	 FONCTIONNEMENT			
I.1	 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
I.1.1	011 - Charges à caractère général	2 999 235.41 €	3 200 000	6%
I.1.2	012 - Dépenses de personnel	8 623 779.45 €	8 925 612	3%
I.1.5	014 - Attenuation charges	27 171.42 €	20 000	-36%
I.1.3	65 - Autres charges de gestion courante	1 806 387.67 €	1 906 885	5%
I.1.4	66 - Frais financiers	197 541.96 €	152 449	-30%
I.1.6	67 - Charges exceptionnelles	7 177.29 €	15 000	52%
I.1.7	68 - Dotations aux provisions	261 360.00 €	32 670	-700%
I.1.8	042 - Opérations d'ordre entre sections	1 657 906.96 €	810 653	-105%
I.1.9	023 - Virement à la section d'investissement	284 212.25 €	1 397 134	80%
I.1	 TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	 15 580 560.16 €	 16 460 402.73 €	 5%
I.2	 RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
I.2.1	002 - Résultat de fonctionnemnt reporté	322 443.00 €	777 249.60 €	59%
I.2.2	013 - Attenuations de charge	53 947.29 €	50 000.00 €	-8%
I.2.3	042 - opérations d'ordre	67 936.12 €	100 000.00 €	32%
I.2.5	70 - Produits services et domaine	538 198.43 €	457 000.00 €	-18%
I.2.6	73 - Impôts et taxes	8 196 136.90 €	8 586 661.00 €	5%
I.2.7	731 - Fiscalité locale	3 021 309.00 €	3 030 914.00 €	0%
I.2.8	74 - Dotations et participations	2 688 698.69 €	2 641 578.00 €	-2%
I.2.10	75 - Autres produits de gestion	475 831.49 €	417 000.00 €	-14%
I.2.9	76 - Produits financier	9 676.55 €		0%
I.2.11	77 - Produits spécifiques	983 632.39 €	400 000.00 €	-146%
I.2	 TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	 16 035 366.86 €	 15 683 153.00 €	 -2%
	 TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT + Résultats		 16 460 402.60 €	

Indicateur clé

I.3	 ÉPARGNE BRUTE (Recettes - Dépenses)	 1 293 230.02 €	 1 000 000.00 €	 -293 230
I.5	 CAPACITÉ DE DESINDETTLEMENT	 7	 10	 2
I.6	 EPARGNE NETTE	 - 5 300 007.90 €	 - 3 583 077.75 €	 - 293 229.58 €

Chiffres prévisionnels en investissement :

II INVESTISSEMENT				
II.1 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
II.1.1	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 936.12 €	186 339.00 €	64%
II.1.2	041 - Opérations Patrimoniales	3 117 567.12 €	2 351 046.00 €	-33%
II.1.3	16 - Emprunts et dettes assimilées	6 593 237.92 €	4 583 077.75 €	-44%
II.1.4	20 - Immobilisations incorporelles	388 091.77 €	1 293 975.00 €	70%
II.1.5	21 - Immobilisations corporelles	418 401.40 €	819 711.00 €	49%
II.1.6	23 - Immobilisations en cours	5 096 557.29 €	9 000 000.00 €	43%
II.1.7	26 - Participations	13 400.00 €	17 400.00 €	23%
II.1.8	27 - Autres immobilisations financières	180 441.16 €	192 864.00 €	6%
II.1	SOUS TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	12 690 129.54 €	15 907 027.75 €	20%
	SOUS TOTAL ORDRE	15 875 632.78 €	18 444 412.75 €	
	SOUS TOTAL RAR	5 705 934.94 €	892 496.04 €	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	21 581 567.72 €	19 336 908.79 €	- €
II.2 RECETTES D'INVESTISSEMENT				
II.2.1	001 - Solde d'exécution de la section reporté	1 676 756.00 €	2 276 139.99 €	26%
II.2.2	021 - Virement de le section de fonctionnement	284 212.25 €	1 397 134.00 €	80%
II.2.3	024 - Produits de cession d'immobilisations	3 798 000.00 €	433 390.00 €	-776%
II.2.4	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 657 906.96 €	810 653.00 €	-105%
II.2.5	041 - Opérations Patrimoniales	3 117 567.12 €	2 351 046.00 €	-33%
II.2.6	10 - Dotations et réserves	759 604.13 €	600 000.00 €	-27%
II.2.7	13 - Subventions d'investissement	4 359 111.52 €	5 215 491.01 €	16%
II.2.8	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 218 334.60 €	1 600 000.00 €	24%
II.2.9	18 - Compte de liaison (annexes - régies)			0%
II.2.10	23 - Immobilisations en cours	329 291.24 €		0%
II.2	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 666 341.49 €	8 812 625.01 €	2 146 283.52 €
	SOUS TOTAL ORDRE	12 425 309.74 €	12 919 289.00 €	
	SOUS TOTAL RAR	5 387 867.33 €	6 056 545.48 €	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 813 177.07 €	19 336 908.98 €	8%
II.3	VIREMENT DE FONCTIONNEMENT À L'INVESTISSEMENT	284 212	1 397 134	1 112 922

Prospective 2026 – 2028 :

Chapitre	Intitulé	Budget 2025 (€)	Projection Budget 2026 (€)	PROSPECTIVE 2027	PROSPECTIVE 2028
I	FONCTIONNEMENT				
I.1	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
I.1	TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	15 580 560.16 €	16 460 402.73 €	13 847 667.00 €	13 840 454.00 €
I.2	RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
I.2	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	16 035 366.86 €	15 683 153.00 €	14 062 320.00 €	14 249 778.00 €
I.3	ÉPARGNE BRUTE (Recettes - Dépenses)	1 293 230.02 €	1 000 000.00 €	1 000 000.00 €	1 000 000.00 €
I.5	CAPACITÉ DE DESINDETTLEMENT	7	10	6	4
II	INVESTISSEMENT				
II.1	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
II.1	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	21 581 567.72 €	19 336 908.79 €	25 157 323.86 €	25 166 901.15 €
II.2	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
II.2	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 813 177.07 €	19 336 908.98 €	19 138 083.33 €	19 863 659.31 €
II.3	VIREMENT DE FONCTIONNEMENT À L'INVESTISSEMENT	284 212	1 397 134	1 000 000	1 000 000

(NB : Il sera présenté lors des prochains conseils une prospective de 2026 – 2032 en lien avec le projet mandature)

Travaux en matière de conformité et de maîtrise des risques financiers et comptables

Un socle de conformité et d'éthique administrative déjà opérationnel

L'engagement de la collectivité en faveur de la conformité et de la maîtrise des risques juridiques et financiers s'inscrit dans une volonté politique de modernisation profonde de l'administration communale. Cette démarche de sécurisation a franchi une étape majeure avec la finalisation et l'adoption, après avis du comité social territorial et validation par le conseil municipal, d'un guide de conformité exhaustif.

Ce recueil de procédures, élaboré en étroite concertation avec les services, constitue désormais la mémoire vive de l'organisation. Loin d'être un simple outil de contrôle, il vise à garantir la haute qualité de l'action publique en identifiant des points de vigilance réguliers et en permettant la correction partagée des anomalies constatées.

Cette première version, riche d'une cinquantaine de fiches, s'accompagne d'un code de conduite anticorruption.

Ce document de référence définit un cadre éthique rigoureux, encadrant les pratiques relatives aux cadeaux, aux invitations ainsi qu'aux règles de déport, afin de prévenir toute atteinte à la probité et de protéger l'institution.

Parallèlement, la commune a entrepris un audit complet de ses régies sur la base des référentiels de la direction générale des finances publiques. Ce diagnostic a pour vocation d'amorcer une restructuration nécessaire vers la simplification et la rationalisation d'un dispositif devenu trop complexe au fil des années.

Une dynamique de progrès et de modernisation des outils de gestion

La dynamique de progrès se poursuit actuellement par la rédaction d'une seconde version du guide de conformité, adoptant cette fois une approche personnalisée par direction. Cette méthode permet aux services de s'approprier pleinement leurs outils de gestion et de les adapter à leurs réalités opérationnelles de terrain.

En complément, la refonte globale de la politique d'achat est engagée, intégrant de nouvelles fiches de contrôle pour sécuriser juridiquement et financièrement chaque étape de la commande publique.

La réflexion sur l'architecture des régies s'oriente vers une simplification drastique, avec l'ambition de tendre vers une régie unique, gage de lisibilité et d'efficacité comptable accrue.

Ce travail de fond s'accompagne d'un dialogue constant avec les équipes pour assurer la transition d'une culture de l'oralité vers un suivi écrit et systématique des procédures, renforçant ainsi la responsabilité de l'administration et la sécurité des agents dans leurs missions quotidiennes.

Des perspectives structurantes pour la qualité comptable en 2026

Les perspectives pour l'exercice 2026 se concentrent sur la qualité comptable au travers d'un contrôle exhaustif des écritures, mené en lien étroit avec le comptable public. Cette mission a pour objectif de fluidifier la chaîne de la dépense tout en garantissant le strict respect des nomenclatures en vigueur. En s'appuyant sur les outils d'audit de l'état, la collectivité instaurera une surveillance périodique et stable, assurant ainsi la sincérité des comptes et la sécurité financière de la commune sur le long terme. Cette stratégie globale de contrôle interne n'est pas une fin en soi, mais le socle indispensable à une gestion saine et transparente, garantissant aux élus comme aux citoyens une utilisation optimale et sécurisée des deniers publics, tout en affirmant la crédibilité de la collectivité vis-à-vis de ses partenaires institutionnels

Le présent rapport d'orientation budgétaire expose la stratégie de gestion communale pour l'exercice 2026, guidée par une culture de prudence et de responsabilité. La préparation du budget s'attache à concilier le respect des engagements réglementaires avec une recherche constante d'équilibre entre la poursuite d'un investissement structurant et le renforcement des services de proximité. Une attention particulière est portée aux moyens humains, notamment dans les domaines prioritaires des écoles et de la sécurité, afin de garantir la qualité du service public à laquelle les Palmiplains sont attachés.

En section de fonctionnement, la collectivité poursuit sa démarche de rationalisation des dépenses grâce à la pérennisation d'enveloppes budgétaires par direction, assurant ainsi une gestion rigoureuse et une responsabilisation des services. En matière d'investissement, le pilotage financier s'affine avec le déploiement d'autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP) sur la période 2026-2032. Cette méthode permet une maîtrise optimisée de la trésorerie et des besoins de financement, tout en garantissant que les ambitions affichées restent en parfaite adéquation avec les capacités de réalisation et les ressources de la commune.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés et **1 abstention** (Frédéric AZOR),

- **DEBAT** sur les orientations budgétaires,
- **DELIBERE** sur les orientations budgétaires,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire

Johnny PAYET